

de faire connaître la vérité ; c'est aussi de s'adresser, pour que sa prédication porte des fruits d'ordre pratique, à tous les catholiques qui, dans le diocèse de Québec, ont le devoir de seconder ses efforts, de suivre ses directions et de travailler à la réalisation de ses mots d'ordre ; seulement, rien ne se fera d'efficace, aucun mouvement vraiment général ne sera créé et, s'il commence, ne sera continué, si, pour travailler à la réalisation de ses desseins, l'A. S. C., au lieu de pouvoir s'appuyer sur le groupement des activités sociales des catholiques, ne rencontre que des unités, remplies, sans doute, de bon vouloir, mais éparées, sans lien qui les relie entre elles et sans attache au centre qui les meut.

L'œuvre de l'A. S. C. qui est de faire pénétrer Jésus-Christ dans la vie publique ne sera réalisée que par le concours d'organismes agissant sous sa poussée et d'après ses directions. Des individus, même s'ils sont nombreux, seront impuissants à l'accomplissement de ce dessein : les armées qui sont constituées à la manière bolchévik et où ne se trouve ni le commandement, ni la discipline, ni l'unité d'action s'en vont à la défaite, fatalement et d'elles-mêmes ; elles n'ont pas même besoin d'ennemis pour être battues.

Il en va de même pour les forces catholiques : si on veut qu'elles remportent des victoires, il ne suffit pas de les envoyer à la bataille, il faut les grouper, les organiser, les diriger, les soutenir, les éclairer, les susciter là où elles font défaut et, là où elles existent, les entraîner pour la lutte nécessaire.

Et voilà pourquoi il faut se réjouir quand, autour de l'A. S. C., on voit se rassembler, plutôt que des individus, même dévoués, des groupes paroissiaux ayant déjà l'habitude de l'action commune et prêts à marcher sitôt qu'ils sauront que faire, où aller et par quelle route se rendre où on les envoie.

Depuis dix ans que l'A. S. C. s'emploie à susciter des apôtres laïques dans le diocèse de Québec, ce lui est une joie bien légitime de voir, aujourd'hui, que non seulement il s'en est levé d'ici et de là, mais encore qu'il y en a assez pour qu'on ait réussi à grouper, dans les paroisses de notre ville où la tâche tout d'abord avait paru plus difficile, des Comités paroissiaux qui, pour leur coup d'essai, ont assuré le triomphe de la prohibition à Québec.

Et le fait de les voir autour d'elle, bien vivants et bien décidés, au moment où elle organise la lutte pour l'application intégrale de la loi Scott, la remplit d'une espérance qu'elle ne veut pas dissimuler. C'est même, croyons-nous, ce qui a engagé son Directeur général, Sa Grandeur Mgr Paul-E. Roy, à proposer aux groupes de nos paroisses urbaines d'entreprendre tout de suite, en même temps que le travail nécessaire à l'observation de la loi Scott, la lutte contre nos cinémas démoralisateurs.